## Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le 6 octobre 2016

## Présidence: Mme Carole Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

Article premier:

Le plan de quartier « Bellerive » et son règlement sont

adoptés.

Article 2:

Le conseil communal accepte les réponses données par la

Municipalité aux opposants.

Article 3:

L'entrée en vigueur du plan de quartier « Bellerive » et de

son règlement interviendra dès l'approbation par le Chef du

Département compétent, sa signature étant réservée.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2016.

La Présidente :

Carole Schelker

SELL COMMUNICAL.

La secrétaire :

Nathalie Cattin Rich